

Inventaire des archives de la Commission d'assistance publique de Crupet

1817-1977

EMMANUEL BODART



INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA
COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE DE CRUPET
1817-1977

ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR

INVENTAIRES

71



Naamsvermelding - Niet Commercieel - Geen AfgeleideWerken
CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/nl/>

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification
CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

ISBN : 978 90 5746 394 5

Archives générales du Royaume

D/2011/531/090

Numéro de commande: Publ. 5032

Archives générales du Royaume
2 rue de Ruysbroeck
1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications peut être obtenue gratuitement sur simple demande (publicat@arch.be) et est également consultable sur notre page électronique (<http://arch.arch.be>).

Numéro de l'instrument : I 71

Inventaire des archives de la
Commission d'assistance publique de Crupet
1817-1977

par

Emmanuel BODART

Bruxelles
2011

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées en communication via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro d'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page. En l'occurrence, mentionnez :

I 71

Le document lui-même est commandé au moyen de la cote d'archives, c'est-à-dire du numéro qui précède chaque description d'archives.

Restrictions à la consultation

Les archives décrites dans cet inventaire sont publiques. Les documents de moins de 100 ans contenant des données à caractère personnel ne sont consultables que moyennant l'autorisation de la Commune d'Assesse.

Référence aux archives

La première fois, on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée.

Référence complète : ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR, *Archives de la Commission d'assistance publique de Crupet*, n° [cote de l'article]

Abrégé : AEN, *CAP Crupet*, n° [cote de l'article]

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GENERALE DU FONDS	7
COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE DE CRUPET.....	7
I. IDENTIFICATION	7
II. CONTEXTE	7
A. Producteur d'archives	7
1. <i>Nom</i>	7
2. <i>Histoire</i>	7
B. Archives	8
III. CONTENU ET STRUCTURE	8
A. Contenu	8
B. Mode de classement	9
IV. CONDITIONS D'ACCES ET DE REPRODUCTION.....	9
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	9
A. Sources complémentaires.....	9
B. Bibliographie.....	10
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	10
INVENTAIRE	11
I. SECRETARIAT	11
II. GESTION DU PERSONNEL	11
III. COMPTABILITE	12
IV. GESTION DU PATRIMOINE	13
V. MISSION SOCIALE	13
VI. DISTRIBUTION DE SECOURS PENDANT LA GUERRE 1940-1945.....	14
A. Généralités	14
B. Procédure de distribution des secours	14
C. Comptabilité des secours	14

DESCRIPTION GENERALE DU FONDS

COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE DE CRUPET

I. IDENTIFICATION

Référence: BE AEN, CAP Crupet (525 – 471)
Numéro de l'instrument I 71
Intitulé: Archives de la Commission d'assistance publique de Crupet
Dates: 1817-1977
Niveau de description: Fonds
Importance matérielle: 80 art. (0,90 m.l.)

II. CONTEXTE

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

Commission d'assistance publique de Crupet (1925-1976)

Prédécesseur :

Bureau de bienfaisance de Crupet (1797-1925)

2. HISTOIRE

Les lois des 7 frimaire (27 novembre 1796) et 20 ventôse de l'an V (10 mars 1797) instaurent les Bureaux de bienfaisance dont la tâche principale sera l'octroi des secours à domicile aux pauvres. Le Bureau auxiliaire de bienfaisance de Crupet fut créé dans la foulée. Il était à l'origine dépendant du Bureau central du canton de Namur-Sud. Son action initiale nous est mal connue. Les plus anciens documents conservés sont les comptes à partir de 1817.

L'organisation subsista ainsi jusqu'au vote de la loi organique de l'assistance publique du 10 mars 1925 (Moniteur Belge du 20 mars 1925). Par celle-ci, le législateur belge opérait la fusion des Hospices civils et des Bureaux de bienfaisance en une nouvelle institution, les Commissions d'assistance publique (CAP). La CAP de Crupet gérera l'aide aux indigents de 1925 à 1977. Par la loi organique du 8 juillet 1976 (Moniteur Belge du 5 août 1976), furent créés les Centres publics d'aide sociale (CPAS). Le 1^{er} avril 1977 fut donc installé le nouveau Conseil de l'aide sociale d'Assesse, commune ayant notamment absorbé celle de Crupet suite aux fusions du 1^{er} janvier de la même année. Cet événement mit fin à l'existence de la CAP de Crupet.

Le Bureau de bienfaisance est composé dans les petites communes comme Crupet de cinq membres, élus par le Conseil communal. Celui-ci est présidé par le Bourgmestre de la commune et dispose d'un personnel se limitant au Secrétaire et au Receveur, charges qui sont parfois cumulées par la même personne. Au cours de son existence, il n'eut à traiter pour

l'essentiel que de l'instruction gratuite des enfants pauvres de la commune. Les procès-verbaux des séances conservés à partir de 1849 en témoignent. À partir de l'année scolaire 1895-1896, le Bureau arrêta même de contribuer aux frais de l'instruction gratuite en raison de la subvention communale dont celle-ci jouit. Les autres points revenant régulièrement à l'ordre du jour ont trait au renouvellement des membres et aux approbations des comptes et budgets.

La transformation du Bureau de bienfaisance en Commission d'assistance publique ne changea pratiquement rien à l'action sur le terrain de cet organisme, très limitée de son aveu même. Il faut toutefois noter un accroissement considérable des activités durant la Deuxième Guerre Mondiale lorsque les CAP furent chargées de l'organisation pratique et de la distribution sur le terrain des secours civils, sous la supervision des Offices du travail, du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et de celui de l'Intérieur et de la Santé (Arrêté du 29 juin 1940 relatif à l'allocation de secours aux personnes en état de besoin).

La CAP de Crupet était conformément à la loi composée de 5 membres élus tous les 6 ans par le Conseil communal. Ceux-ci élaient ensuite parmi eux un Président dont les fonctions prenaient fin en même temps que le mandat. Le personnel de la CAP de Crupet se composait toujours d'un Secrétaire et d'un Receveur, charges qui sont souvent cumulées par la même personne.

B. ARCHIVES

Les archives du Bureau de bienfaisance et de la Commission d'assistance publique de Crupet accompagnèrent de tout temps les archives communales de cette commune. La localisation précise du premier bâtiment ayant servi de maison communale n'est pas connue. En 1863, celle-ci fut installée dans l'école nouvellement construite. Elle ne la quitta plus jusqu'à la fusion des communes.

Lors des opérations de classement des archives communales menées par l'Union des Villes et Communes de Belgique, les archives du Bureau et de la CAP furent intégrées au fonds. Après la fusion, elles furent rapatriées à la maison communale d'Assesse et placées dans l'ancienne « morgue », cave voûtée semi-enterrée de ce bâtiment. Elles y restèrent jusqu'à leur transfert aux Archives de l'État à Namur le 8 décembre 2009 (accroissement, 2009/19). Quelques documents épars semblent toutefois avoir échappé au traitement opéré dans les années 1970. Ils furent transmis aux Archives de l'État par l'intermédiaire d'un particulier dans le courant de l'année 2009.

Pour parer à la disparition de comptes et budgets de la Commission d'assistance publique, nous avons eu recours aux exemplaires destinés aux instances de la Commune de Crupet, dont la conservation n'est pas préconisée à ce niveau.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

Les archives du Bureau de bienfaisance et de la Commission d'assistance publique de Crupet ont une portée essentiellement locale et couvrent la période d'activité de ces institutions depuis 1817 jusqu'à 1976. Quelques documents de 1977 sont présents dans le fonds. Ceci s'explique en raison de la nécessaire transition avant la mise en place du Centre public d'aide sociale d'Assesse.

Les archives décrites ont principalement trait à l'organisation des deux institutions qui se sont succédées. Une place importante est prise par leur comptabilité, assez complète depuis le

début du XIXe siècle, qui témoigne de l'ampleur des activités menées. Une section spéciale est réservée aux secours prodigués durant la Deuxième Guerre Mondiale, mission temporaire spécifique attribuée aux Commissions d'assistance publique en Belgique.

Avant leur inventariage, les archives de la Commission d'assistance publique de Crupet ont fait l'objet d'un tri fondé sur les directives des Archives de l'État (HONNORÉ L., LIBERT M., NUYTTE M. *Archives produites par les Centres publics d'Action sociale : plan de classement et tableau de tri*, Bruxelles, 2005 (Tableaux de gestion et tableaux de tri, 2)). Ont dès lors été éliminés les talons de chèques et de virements (1946-1976), les livres de mandats de paiement (1953-1976), les pièces justificatives des comptes (1952-1955, 1957-1961, 1963-1967, 1969-1973) et les minutes de comptes (1965-1974), le tout représentant un demi mètre linéaire. Avant cette opération, des documents avaient déjà disparu. On notera pour l'essentiel l'absence du registre aux délibérations du Bureau de bienfaisance depuis la période française jusqu'en 1849.

Les accroissements futurs ne pourraient éventuellement provenir que de la restitution de documents égarés.

B. MODE DE CLASSEMENT

Le fonctionnement des Bureaux de bienfaisance et des Commissions d'assistance publique de petites communes rurales reposait essentiellement sur le Secrétaire et le Receveur, qui souvent étaient une même personne. On a donc opté pour un classement fonctionnel des archives, abandonnant complètement celui qui avait été établi par l'Union des Villes et Communes de Belgique sans considération de la spécificité du producteur d'archives.

La structure de l'inventaire suit globalement celle du tableau de tri proposé par les Archives de l'État. Nous avons cependant opté pour le rassemblement de tous les documents concernant les secours durant la Deuxième Guerre Mondiale, y compris comptables, en raison de la spécificité de cette mission temporaire.

IV. CONDITIONS D'ACCES ET DE REPRODUCTION

Tous les documents du fonds d'archives du Bureau de bienfaisance et de la Commission d'assistance publique de Crupet ont plus de trente ans et sont donc publics. Il faudra toutefois demander l'autorisation du Centre public d'action sociale d'Assesse, successeur en droit de ces institutions, pour pouvoir consulter les dossiers sociaux de moins de 100 ans conservés.

Pour la reproduction des documents, les règles en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Afin de compléter l'information contenue dans les archives du Bureau de bienfaisance et de la Commission d'assistance publique de Crupet, on pourra consulter les documents produits par les institutions communales directement liées à celles-ci. On recourra aussi aux archives des autorités provinciales namuroises exerçant la tutelle sur les établissements publics locaux, partiellement conservées aux Archives de l'État à Namur et par le Gouvernement et l'Administration provinciaux.

B. BIBLIOGRAPHIE

- ANDRÉ, Louis. *Des obligations des bureaux de bienfaisance en matière scolaire*, Louvain, 1921.
- BERGER, Jean-Marie, DIERICKX, Ludo. *10 mars 1925- 10 mars 1975 : de l'assistance publique au bien-être social*, Bruxelles, 1975.
- DAMOISEAU, Maurice, HENRARD, Hubert. *Guide pratique de l'administration des bureaux de bienfaisance et hospices civils*, 2^e éd., Manage, 1912.
- DAMOISEAU, Maurice, HENRARD, Hubert. *Guide pratique de l'administration des commissions d'assistance publique*, Bruxelles, 1934.
- FIÉVEZ, Fernand. *Le domicile de secours. Commentaire de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique*, Bruxelles, 1932.
- GERMAIN, Jean, JAVAUX, Jean-Louis, LABAR, Hugues (s. dir.). *Crupet. Un village et des hommes en Condroz namurois*, Namur, 2008 (Musée provincial des Arts anciens du Namurois, *Monographies*, 39).
- HONNORÉ, Laurent, LIBERT, Marc, NUYTTEENS, Michel. *Archives produites par les Centres publics d'Action sociale : plan de classement et tableau de tri*, Bruxelles, 2005 (Tableaux de gestion et tableaux de tri, 2).
- LOTHE, Jeannine. *Paupérisme et bienfaisance à Namur au XIX^e siècle. 1815-1914*, Liège, 1978 (Crédit Communal de Belgique, Collection Histoire Pro Civitate, sér. in-8°, n° 51).

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

L'inventoriage des archives de la Commission d'assistance publique de Crupet déposées en 2009 par la Commune d'Assesse aux Archives de l'État à Namur a été réalisé au mois de mars 2010 par Emmanuel Bodart. Cette action se justifiait pleinement en raison de la promesse faite dans le cadre de la négociation menée avec les autorités communales d'Assesse qui souhaitaient disposer au plus vite d'un instrument de recherche adapté. Pour mener à bien ce projet, l'auteur a tenu compte de la norme ISAD(G) et s'est conformé aux *Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives* des Archives de l'État (version de juin 2008).

INVENTAIRE

I. SECRETARIAT

1. Instructions reçues.
1956-1977. 1 liasse
- 2-3. Registres aux délibérations du Bureau de bienfaisance.
1849-1976. 2 volumes
2. 1849-1903.
3. 1903-1976.
Commentaire : concerne le Bureau de bienfaisance jusqu'en 1925, puis la Commission d'assistance publique jusqu'en 1976.
4. Procès-verbaux de renouvellement annuel, par cinquième, des membres du Bureau de bienfaisance par le Conseil communal.
1906, 1917-1919. 3 pièces
5. Procès-verbaux des nominations des membres de la Commission par le Conseil communal.
1965 et 1971. 4 pièces
Contenu : avec un état nominatif des membres aux deux dates.
6. Pièces relatives à l'installation d'un membre de la Commission en remplacement d'un autre démissionnaire.
1961. 2 pièces
7. Convocations des membres de la Commission aux séances avec ordres du jour.
1953-1976. 1 chemise

II. GESTION DU PERSONNEL

- 8-10. Dossiers de procédure de désignation d'un Secrétaire-Receveur.
1937-1953. 3 chemises
8. 1937-1938.
9. 1940.
Concerne un Secrétaire-Receveur provisoire.
10. 1952-1953.
- 11-12. Traitement de Secrétaire-Receveur.
1952-1965. 1 chemise et 7 pièces
11. Instructions du Gouvernement provincial
1958-1965. 1 chemise
12. Extraits du registre aux délibérations.
1952-1955 et 1959. 7 pièces

III. COMPTABILITE

13. Correspondance reçue des instances supérieures concernant les budgets.
1937 et 1963. 5 pièces
14. Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal portant demande de
révision du budget.
1963. 1 pièce
15. Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal mentionnant
l'improbation du compte pour l'exercice 1953.
1954. 1 pièce
16. Budgets du Bureau de bienfaisance.
1822-1849, 1852-1862, 1864-1868, 1870-1892, 1895-1907, 1909-1912, 1915-
1916, 1918-1925. 1 liasse
- 17-18. Budgets de la Commission d'assistance publique.
1926-1977. 3 liasses
17. 1926, 1934-1960.
18. 1961-1977.
Commentaire : pour l'exercice 1977, il ne s'agit que de la minute.
- 19-20. Comptes du Bureau de bienfaisance.
1817-1925. 2 liasses
19. 1817-1883.
20. 1884-1893, 1895-1923, 1925.
- 21-22. Comptes de la Commission d'assistance publique.
1933-1976. 2 liasses
21. 1933-1944, 1946-1954.
22. 1955-1976.
23. Correspondance du Gouvernement provincial relative à une pièce justificative
rejetée du compte de 1933.
1934. 2 pièces
Commentaire : l'achat d'un cercueil pour un enfant de la commune relève de la Commune.
24. Pièces justificatives des comptes du Bureau pour les exercices.
1858, 1863-1867, 1870-1871, 1874-1876, 1878-1881, 1884-1890, 1893-1896,
1901-1902, 1905, 1907, 1910-1911, 1913, 1915-1919, 1921-1922, 1925. 1 liasse
- 25-42. Pièces justificatives des comptes de la Commission d'assistance publique.
1933-1975. 18 chemises
25. 1933.
26. 1934.
27. 1935.
28. 1936.
29. 1937.
30. 1938.
31. 1939.
32. 1940.
33. 1941.
34. 1942.

- | | | |
|--------|---|-----------|
| 35. | 1943. | |
| 36. | 1944. | |
| 37. | 1945. | |
| 38. | 1956. | |
| 39. | 1962. | |
| 40. | 1968. | |
| 41. | 1974. | |
| 42. | 1975. | |
| 43. | États des sommes dues par le Ministère de la Santé publique et de la Famille pour
frais d'aliénés pour les années 1968 et 1969.
1970. | 2 pièces |
| 44-45. | États de recouvrement de sommes dues.
1954-1971. | 2 volumes |
| 44. | 1954-1971. | |
| 45. | 1966-1969. | |
| 46. | Compte de fin de gestion rendu par le Receveur sortant envers son successeur.
1949. | 1 cahier |

IV. GESTION DU PATRIMOINE

- | | | |
|-----|--|----------|
| 47. | Titre nouvel de rentes dues au Bureau de bienfaisance par Anne-Joseph Grevesse
et Jean-Joseph Dartois.
1833. | 1 cahier |
| 48. | Extrait conforme d'Arrêté Royal autorisant l'acceptation d'un legs aux pauvres de
Crupet.
1853. | 1 pièce |

V. MISSION SOCIALE

- | | | |
|-----|--|----------|
| 49. | Annonce de la désignation de l'Institut Saint-Camille à Namur comme
établissement de soins.
1960. | 1 pièce |
| 50. | Copie de la lettre adressée au Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale
concernant les frais d'hospitalisation de T. D. ayant domicile de secours dans la
commune.
1938. | 1 pièce |
| 51. | Dossiers sociaux.
1937-1977.
Classement : par ordre alphabétique des noms de famille. | 1 liasse |
| 52. | Dossier concernant l'intervention du fonds commun pour l'entretien d'aliénés de
la commune.
1913, 1937. | 4 pièces |
| 53. | Demande individuelle d'aide financière.
1938. | 1 pièce |

54. Dossier relatif à la demande par l'œuvre nationale de l'enfance de remboursement de frais d'hospitalisation d'un enfant de la commune à la Pouponnière de Dongelberg.
1938. 8 pièces

VI. DISTRIBUTION DE SECOURS PENDANT LA GUERRE 1940-1945

A. GENERALITES

55. Circulaire des services provinciaux de Namur de l'œuvre nationale des anciens combattants.
1940. 1 pièce
56. Liste des personnes de la commune embauchées pour l'Allemagne.
1943. 2 pièces
57. Listes récapitulatives des formulaires C55 transmis par l'Office du travail de Namur.
1943. 2 pièces
58. Correspondance échangée avec l'Office du travail de Namur concernant la demande d'imprimés.
1944. 2 pièces

B. PROCEDURE DE DISTRIBUTION DES SECOURS

59. Déclarations de demandes de secours.
1940. 1 chemise
60. Déclaration individuelle de ressources.
1944. 1 pièce
61. Formulaires individuels de fixation du montant des secours.
1944. 6 pièces
Contenu : avec bordereaux d'envoi à l'Office national du travail.
62. Fiches d'indemnisation des personnes secourues.
1940-1941. 1 chemise
63. Bordereaux d'envoi des fiches d'indemnisation par l'Office national du placement et du chômage et par l'Office du travail.
1941. 4 pièces
64. Reconnaissances de réception de sommes pour secours.
1940-1941. 1 chemise
65. Bordereau d'acquit de sommes payées à des particuliers pour secours.
1945. 4 pièces

C. COMPTABILITE DES SECOURS

66. Instructions du Ministère de la Santé concernant la comptabilité des secours civils.
1941-1947. 1 chemise

- | | | |
|--------|--|-----------|
| 67. | Instructions reçues de l'Office national du travail.
1943. | 1 chemise |
| 68. | Circulaire du Gouvernement provincial concernant la manière de contracter un
emprunt de trésorerie destiné à payer les secours.
8 juin 1940. | 1 pièce |
| 69. | Correspondance reçue des Commissions d'assistance publique de Liège et de
Namur concernant les frais de séjour de ressortissants de la commune dans les
hôpitaux qu'elles gèrent.
1943. | 2 pièces |
| 70. | Dossier relatif à la vérification par les instances supérieures des sommes payées
aux personnes secourues.
1940-1942. | 1 liasse |
| 71. | Tableaux comparatifs entre les données fournies à l'Office du travail et celles
figurant dans la comptabilité concernant les secours pour les exercices 1940 et
1941.
1944. | 4 pièces |
| 72. | Acte de désignation par le Gouverneur de la province de Namur d'un
Commissaire spécial chargé d'accélérer la production du procès-verbal de
vérification de caisse.
1943. | 1 pièce |
| 73. | Comptes pour ordre des secours civils.
1942-1944. | 7 pièces |
| 74. | Comptes de gestion de fonds rendus par le Receveur pour les 3 ^e et 4 ^e trimestres de
l'année.
1944.
Contenu : avec pièces justificatives en annexe. | 1 chemise |
| 75. | Journal de caisse de secours.
1943-1947. | 1 volume |
| 76. | Bordereaux trimestriels de dépenses pour le paiement de secours.
1945. | 5 pièces |
| 77-78. | Relevés mensuels ou par quinzaine des sommes payées à titre de secours.
juin 1940-mai 1941. | 2 cahiers |
| 77. | juin 1940-mars 1941. | |
| 78. | mars 1941-mai 1941. | |
| 79. | Grand-livre des récupérations de secours.
1942-1943. | 1 cahier |
| 80. | Listes d'arriérés de secours dus et payés.
1940-1941. | 4 pièces |



5 0 3 2

ISBN 978-90-5746-394-5



9 7 8 9 0 5 7 4 6 3 9 4 5